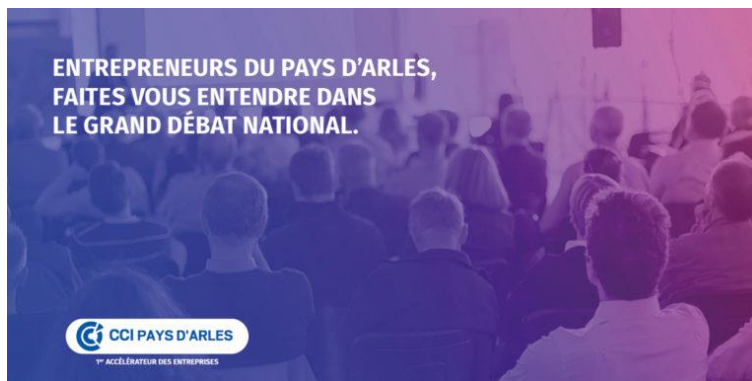


Entrepreneurs du Pays d'Arles, faites-vous entendre dans le Grand Débat National les 21 & 27 février prochain.



Le Président de la République a lancé un grand débat national auquel il apparaît utile que les citoyens entrepreneurs puissent participer.

Le réseau des CCI souhaite que les recommandations exprimées par le monde économique fassent l'objet d'un apport concret au débat national pour engager le pays à prendre les mesures qui s'imposent. Jusqu'au 15 mars, une plateforme en ligne est ouverte afin de faire entendre la voix des chefs d'entreprise sur trois thématiques :

- Fiscalité, dépenses et action publique,
- Organisation de l'Etat et des collectivités publiques,
- Transition écologique.

Par ailleurs, la CCI du Pays d'Arles a choisi d'organiser deux rendez-vous, en partenariat avec l'UPE 13 pays d'Arles, la CPME 13 - commission territoriale du Pays d'Arles, la Fédération BTP 13 délégation territoriale du pays d'Arles, l'UMIH 13 pays d'Arles, les FCE du Pays d'Arles & l'Entreprise au Féminin. **Les Entrepreneurs du Pays d'Arles sont donc invités à participer aux réunions du Grand Débat National les :**

- **21 février à 19h au Palais des Congrès d'Arles** en association avec la Ville d'Arles,
- **27 février à 19h à la Salle Pierre-Emmanuel de Saint-Etienne du Grès.**

#GrandDebatNational

Contact presse :

CCI du Pays d'Arles

Michaël Videment, Responsable Transformation Digitale

06 61 43 28 12 - communication@arles.cci.fr - Twitter : @CCIPAYSARLES

arles.cci.fr